



ÉCOLE RUDOLF STEINER LAUSANNE

Questions et réponses sur notre école

1. **Quelle particularité a cette école ?**

Elle propose des démarches pédagogique, sociale et économique basées sur l'anthroposophie et

Elle offre à chaque enfant la possibilité de développer toutes ses facultés en accordant autant d'importance aux branches intellectuelles qu'aux branches artistiques, tout au long du cursus.

2. **A qui s'adresse cette école ?**

A tous les enfants de 2,5 ans à 18 ans ne présentant pas de difficultés scolaires et comportementales pathologiques.

3. **Quels sont les critères d'acceptation d'un enfant dans l'école?**

- Des entretiens pédagogique et financier précèdent toute admission dans l'école. Quand la demande est faite en cours de scolarité, un stage d'une semaine minimum est effectué afin d'évaluer la justesse du choix de l'école (niveau scolaire, intégration sociale).
- Il est indispensable que la famille soit prête à "porter" l'école et à en soutenir la démarche pédagogique.
- Dès les moyennes classes, il est demandé que l'élève s'engage lui-même dans ce choix.

4. **Quelle place fait-on à des enfants en difficulté ?**

La plus grande possible, dans la mesure où, à son niveau, l'enfant progresse, se sent socialement intégré dans la classe et que ses difficultés ne pèsent pas trop lourd sur la classe et les enseignants.

5. **Quelles sont les conditions financières d'écolage ?**

La solidarité est inhérente au fonctionnement et à l'identité de l'école. Chaque famille est solidaire de l'ensemble de la communauté, pas seulement dans l'intérêt de son ou de ses propres enfants. L'engagement financier est déterminé au moyen d'un barème. Il peut cependant se situer au-delà ou au deçà dudit barème, en fonction de la situation financière de la famille. L'engagement financier est annuel.

6. **Quelle formation ont les enseignants ?**

Outre des compétences humaines, pédagogiques et spécifiques, les enseignants doivent avoir une formation anthroposophique, parfois effectuée en cours d'emploi, portant essentiellement sur la connaissance de la nature humaine et sur la didactique. (cf www.fpas.ch)

7. **Quels sont leurs salaires?**

Frs. 4'200.- s'ils n'ont pas de charges de famille, auxquels s'ajoutent Frs. 300.- par enfant de moins de 7 ans si le conjoint ne travaille pas et de Frs. 220.- à Frs. 320.- par enfant en formation. Salaires nets, sans 13^{ème} salaire.

8. **Quelles sont les principales lignes pédagogiques de cette école?**

- Considérer l'élève du point de vue du corps, de l'âme et de l'esprit et en équilibre adéquat entre pensée, sentiment et volonté.
- Suivre dans la pédagogie les étapes de développement de l'élève (voir nature humaine et autres cycles de conférences de Rudolf Steiner).

9. Comment se fait l'apprentissage des langues (âges, langues, méthodes) ?

- Dès la première classe, plongée dans l'âme de la langue par des jeux, chants, histoires, récitations, saynètes.
- Peu à peu, passage de l'imitation à l'acquisition d'éléments systématiques de vocabulaire, grammaire, conversation, lecture et écriture.
- Possibilité de commencer l'italien, l'espagnol et le japonais dès la 9^e classe.
- A partir de la 10^e classe, travail en groupes interclasses. Approche des littératures et des cultures. Possibilité d'échanges linguistiques sur plusieurs mois.

10. Quels sont le rôle et la place de l'art dans cette école ?

- "un exercice de la volonté" (Rudolf Steiner, 4^e conférence de la Nature humaine).
- une "expression" des sentiments et de la pensée.
- des savoir-faire.
- l'approche artistique doit être et est toujours sous-jacente. Elle est aussi l'objet de nombreux cours spécifiques.

11. Quel est le système d'évaluation de l'élève (notes ? redoublement ?)

- Dans les petites classes, chaque élève reçoit à la fin de l'année un bulletin décrivant de façon constructive l'attitude de l'élève dans les différentes matières, ses acquis et ses éventuelles fragilités. Des échanges avec les parents ont lieu régulièrement.
- Pas de notes sélectives, de classement ni de redoublement.
- Dans les moyennes et grandes classes, les enseignants établissent des bulletins semestriels ou trimestriels, d'évaluation qualitative et quantitative. Introduction progressive à une démarche d'auto-évaluation. Des échanges ont lieu, ponctuellement avec les élèves, régulièrement avec les parents.

12. Comment se fait le passage d'un degré à l'autre ?

Tout naturellement, sans obstacle, sans critère de jugement mais avec un encadrement en cas de difficultés.

13. Combien d'années les enfants passent-ils au Jardin d'enfants ?

De 0 à 4 ans s'il débute au Jardin des Petits.

14. C'est quoi un cycle complet à l'école ?

De la 1^{ère} à la 12^{ème} classe. Le Jardin d'enfants est une préparation idéale à ce cycle.

15. Y a-t-il une adéquation avec le programme officiel de l'école publique ?

Non, les programmes et les démarches pédagogiques étant différents, notamment dans les petites classes. Cependant, une démarche est en cours, en lien avec le projet HARMOS.

16. Peut-on intégrer des nouveaux élèves au sein de l'école en cours de scolarité (quelles difficultés cela posent-ils à l'enfant) ?

Oui, malgré les difficultés suivantes :

- certains domaines et matières n'auront jamais été abordés par l'élève
- celui-ci doit se libérer de la contrainte de la note sans se laisser aller.

- l'intégration au sein de la classe demande au nouvel élève de passer d'une logique de la compétition à une logique sociale.

17. Comment se passe un retour à l'école publique en cours de scolarité (quelles difficultés cela posent-ils à l'enfant) ?

Un transfert de l'ERS à un système public dans les classes 1 à 3 révélerait un retard au niveau de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Pour un élève plus âgé, ne présentant pas de problème particulier, le passage peut se faire sans problème.

18. L'école a-t-elle des contacts avec les anciens élèves (si oui lesquelles) ?

- participation de leur part à des activités (manifestations, spectacles,...) de l'école.
- organisation régulière de forums avec les anciens élèves.
- certains anciens élèves sont devenus parents de l'école.

19. Quelles études sont possibles après l'école ?

Toutes.

20. Quel diplôme et/ou reconnaissance obtient-on à la sortie ?

- Sur demande, une attestation des niveaux atteints dans chaque matière sera délivrée, quelle que soit l'année de fin d'étude.
- Une attestation de culture générale sera donnée en fin de 12^e classe, si les acquis sont satisfaisants.

A l'heure actuelle, aucune reconnaissance officielle n'existe.

21. Quelle est la proportion des élèves qui s'inscrivent à la maturité (classe de 12^e)?

En général et en moyenne, plus de la moitié.

22. Quel est le taux de réussite des élèves qui se présentent à la maturité ?

Supérieur à 90%.

23. Les enfants qui sont dans cette école, ne sont-ils pas trop marginalisés ? Isolés ?

Non. Ils profitent au demeurant de la forte vie sociale propre à notre école.

24. S'intègrent-ils facilement ailleurs dans leurs loisirs?

Oui.

25. Quels sont les effectifs moyens dans les petites, moyennes et grandes classes ?

Entre 20 et 30 dans les classes 1 à 9, entre 15 et 25 dans les classes 10 à 12.

26. Qu'en est-il de la sécurité à l'école ? (racket, violence, drogue)

Il y a de très rares problèmes de violence, donc un climat de sécurité très élevé.

27. Est-ce une école religieuse ?

- Non, elle est ouverte à toutes les confessions et convictions; mais elle est d'inspiration chrétienne, s'efforçant de relier chaque enfant aux valeurs du vrai, du beau et du bon, et donnant une grande importance au cycle des fêtes cardinales, dans le but de relier l'individu aux rythmes de la nature.
- Dans les grandes classes, l'approche des diverses religions permet un enrichissement de la culture générale, et une plus grande ouverture morale.

28. Est-ce une école anthroposophe (si oui en quoi) ?

C'est une école d'inspiration anthroposophique, qui s'efforce d'amener l'individu à être maître de ses choix, c'est-à-dire conscient de ce qu'il veut, libre de l'appliquer et capable de le réaliser; mais l'anthroposophie n'est pas enseignée aux élèves.

29. Quelle place est faite aux religions ?

Une place libre, ouverte et active. Sur demande des parents et dans la mesure des forces du collège, diverses possibilités de cours d'éveil religieux non confessionnel sont offerts.

30. Qu'est-ce que l'anthroposophie ?

Un chemin de connaissance globale et de développement personnel, permettant d'aborder la rencontre avec le monde, la nature et l'être humain à partir de la science de l'esprit; la rencontre avec l'autre; un travail continu de développement de la conscience.

31. L'anthroposophie est-elle enseignée ?

Non, mais les enseignants répondront évidemment aux questions explicites des élèves, si ceux-ci en posent.

32. Les collaborateurs sont-ils anthroposophes (dans quelle proportion)?

Enseigner dans cette école suppose en tout cas un accord profond avec les impulsions données par Rudolf Steiner. Certains professeurs sont membres de la Société anthroposophique.

33. Qui est Rudolf Steiner ?

Un érudit philosophe, scientifique, pédagogue né au milieu du 19^e et mort au début du 20^e. Ses apports sont importants dans de nombreux domaines : agriculture, pédagogie, santé, médecine, science de l'esprit, etc..

34. Les écoles Steiner sont-elles nombreuses ? (nombres, pays, etc.)

921 écoles dans 58 pays du monde entier (cf www.waldorfschule.info)

35. Comment sont-elles organisées entre elles en Suisse, dans le monde? (Organisme faîtière)

Chaque école est une entité responsable et indépendante. Pour la Suisse il existe un cercle de travail et un coordinateur. Des assemblées de représentants de toutes les écoles suisses se font régulièrement, ainsi que des rencontres entre les fédérations des différents pays.

36. Quel statut juridique a l'école ?

C'est une association à but non lucratif inscrite au Registre du commerce, reconnue d'utilité publique.

37. Comment est organisée l'école en interne ? (Organigramme de fonctionnement, directeur)

- Une association constitué de parents et amis de l'Ecole.
- un collège des maîtres responsable de l'aspect pédagogique au sens large.
- un comité responsable de mettre à disposition de la pédagogie les moyens financiers, les locaux, etc. Il est répondant légalement de l'école.
- le/la directeur/trice administratif/ve nommé/e pour le Département de l'Instruction publique a un rôle d'administrateur mais n'a pas de pouvoir hiérarchique.

38. Quel rôle joue le bénévolat dans l'école ?

L'école ne recevant aucune subventions et ne refusant aucune famille pour des raisons financières, les parents sont régulièrement sollicités pour du travail bénévol. De même les enseignants "offrent" de nombreuses heures au fonctionnement de l'école.

39. Quelles tâches sont assumées bénévolement ?

Le Comité assure la gestion de l'Ecole; les Délégués assurent la coordination entre parents et enseignants. A quoi s'ajoutent une partie du travail au réfectoire, de l'administration et des transports.

40. Quelle est l'implication des parents dans l'école ?

- voir les points 38 et 39 ci-dessus
- engagement financier et organisation de fêtes / manifestations pour récolter des fonds pour l'école
- soutien à la démarche pédagogique
- certains s'engagent dans une démarche de connaissance de l'anthroposophie.

41. Quelle offre en matière de prise en charge après l'école (devoirs surveillés, garderie) ?

- Jardin d'enfants : 3 après-midi jusqu'à 14h30.
- Classes 1 à 4 : Atelier des enfants, ouvert tous les après-midi (sur demande, les enfants des Jardins d'enfants peuvent y être accueillis).
- Aide ponctuelle aux enfants en difficulté, retenues, soutiens divers bénévoles par les maîtres.
- Possibilité de cours de musique sur le site de l'Ecole.

42. Quelles commodités pour les parents : transport ? Repas ? Qualité des repas ?

- Navettes par bus scolaire entre les transports publics et l'école.
- repas au réfectoire obligatoire lorsque les enfants ont cours l'après-midi, majoritairement élaborés à partir d'aliments biologiques, voire bio dynamiques.